



MED-CAP accueil

2014-2015



DOSSIER DE CANDIDATURE BOURSE D'ETUDES

<u>Cadre réservé à l'établissement d'accueil</u>	<u>Cachet de l'établissement</u>
<u>Date de réception du dossier</u> :	
<u>N° Dossier</u> :	

Etablissement d'origine :

Nom du Candidat : M. Mme Melle

Prénom : Date de naissance : / /

Nationalité :

: / / / / : / / / /

:

ADRESSE DURANT VOTRE SEJOUR D'ETUDES :

.....

.....

Code Postal : Ville :

Pays :

Etablissement d'accueil :

Date de début de la période d'études : / / (*)

Date de fin de la période d'études : / / (*)

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements et des pièces transmises à la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et avoir pris connaissance des conditions d'attribution de la bourse Med-Cap accueil et des conditions à remplir pour maintenir mon droit à cette aide régionale.

Mentions légales : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatisé destiné à "La gestion des bourses de mobilité internationale pour les étudiants". Les destinataires des données sont : DERIES - SVEMI (Direction de l'Economie Régionale, de l'Innovation et de l'Enseignement Supérieur / Service Vie Etudiante et Mobilité Internationale). Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations vous concernant, veuillez vous adresser au responsable du traitement : Service Vie Etudiante et Mobilité Internationale - Direction de l'Economie Régionale, de l'Innovation et de l'Enseignement Supérieur - Courriel : boursedemobilite@regionpaca.fr

A signer par l'étudiant (e)

Date : Signature :

FORMATION

DIPLOME PREPARE AU TITRE DE L'ANNEE 2014-2015.....

FILIERE :

NATURE DE L'AIDE

- **Bourse d'études** pouvant venir en complément des bourses allouées par les Ministères et autres institutions des pays d'origine.
- **Frais d'inscription** : L'étudiant accueilli est dispensé des droits de scolarité et des droits universitaires divers.
- **Validation** : L'établissement d'accueil certifiera la période d'études effectuée dans son établissement.

CRITERES D'ELIGIBILITE

- **Territoires éligibles** : Région Tanger-Tétouan (MAROC), Wilaya d'Alger (ALGERIE), Gouvernorat de Tunis (TUNISIE), Gouvernorat d'Alexandrie (EGYPTE), Gouvernorat de Khan-Younis (PALESTINE), Gouvernorats de Ramallah et d'Hébron (CISJORDANIE), Gouvernorats de Lattaquié et d'Alep (SYRIE), Région de Tyr et Beyrouth (LIBAN), Ville d'Haïfa (ISRAEL), Province de Lori et Erevan (ARMENIE), Etats de Nuevo Leon (MEXIQUE) et de Sao Paulo (BRESIL).
- **L'étudiant doit** :
 - Etre inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur situé sur l'un des territoires indiqués ci-dessus ;
 - Etre âgé de moins de 30 ans au 1^{er} octobre de l'année universitaire en cours ;
 - Effectuer une partie de son cursus dans un établissement d'enseignement supérieur de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (*études ou stage dans un laboratoire universitaire*) ;
 - Avoir un niveau BAC + 3, toutes disciplines confondues (les étudiants inscrits en doctorat sont exclus) ;
 - Etre non-résident permanent en France ;
 - S'engager à souscrire à la sécurité sociale française étudiante et à une assurance couvrant sa responsabilité civile durant son séjour en France.

MODALITES D'ATTRIBUTION

- Sélection des candidatures par l'établissement d'origine en concertation avec l'établissement d'accueil, puis présentation lors d'un comité de sélection en présence de représentants de la Région et de l'établissement d'accueil.
- Période d'éligibilité : du 1^{er} septembre 2014 au 31 décembre 2015.

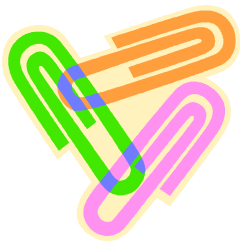
MONTANT ET DUREE DE L'AIDE

- 600 €/mois ;
- Période de prise en charge de 4 à 9 mois maximum.

MODALITES DE PAIEMENT

- **1ER VERSEMENT** : 80 % du montant de la bourse octroyé après réception par la Région de l'attestation d'arrivée dans l'établissement d'accueil (formulaire A) ;
- **SOLDE** : Dès réception par la Région de l'attestation de départ de l'établissement d'accueil (formulaire B) ainsi que du rapport de fin d'études (dans un délai de 1 mois maximum après la fin du séjour).

La Région se réserve le droit de recourir au remboursement des sommes indûment versées, notamment au cas où l'étudiant bénéficiaire ne respecterait pas la durée minimum fixée ou ne produirait pas les documents demandés.



Pièces à joindre au dossier de candidature



- ✚ Le présent dossier de candidature dûment complété.....
- ✚ la convention de paiement, en double exemplaire, entre l'étudiant et la Région.....
- ✚ Un curriculum-vitae en français.....
- ✚ Une lettre de motivation en français
- ✚ Une copie certifiée conforme du dernier diplôme obtenu ou une attestation originale du dernier diplôme obtenu ou relevé de notes
- ✚ Une lettre de recommandation délivrée par l'établissement d'origine.....
- ✚ Un certificat établi par l'établissement d'origine attestant de l'inscription effective de l'étudiant pour l'année 2014-2015
- ✚ Une photocopie du passeport en cours de validité
- ✚ Un relevé d'identité bancaire ou postal au nom de l'étudiant.....

